



HAL
open science

MADAME GEOFFRIN, AMBASSADRICE DE LA TOLÉRANCE ?

Stanislaw Fiszer

► **To cite this version:**

Stanislaw Fiszer. MADAME GEOFFRIN, AMBASSADRICE DE LA TOLÉRANCE ?. De l'éventail à la plume, Presses universitaires de Nancy, 2007. hal-02554629

HAL Id: hal-02554629

<https://hal.science/hal-02554629>

Submitted on 26 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MADAME GEOFFRIN, AMBASSADRICE DE LA TOLÉRANCE ?

Stanisław FISZER
Université de Lorraine

Le 5 juillet 1766, Madame Geoffrin de séjour à Varsovie sur invitation de Stanislas-Auguste Poniatowski, fut chargée de remettre à ce dernier un petit discours non encore imprimé, sous le titre *Avis au public, sur les parricides imputés aux Calas et aux Sirven*. Voltaire accompagne sa lettre d'une lettre de souscription en faveur de deux époux malheureusement accusés d'avoir assassiné leur fille : « Ceux qui secourent les Sirven [...] ont besoin d'être appuyés par des noms respectés et chéris. Nous ne demandons qu'à voir notre liste honorée par ces noms qui encouragent le public. L'aide la plus légère nous suffira »¹. Celle de Stanislas-Auguste fut généreuse : il offrit deux cents ducats, tandis que le roi de Prusse borna ses largesses à cent écus. Quant à Mme Geoffrin, elle écrivit une lettre à Voltaire, dans laquelle elle semblait assumer pleinement le rôle d'ambassadrice de la tolérance auprès du roi de Pologne :

Soyez persuadé que j'ai la même horreur pour le fanatisme et ses effroyables effets ; que votre humanité et votre zèle m'inspirent une aussi grande vénération que la beauté de votre esprit, l'étendue de votre génie et l'immensité de vos connaissances me causent d'admiration.²

Encouragé par cette réponse, Voltaire adresse à Mme Geoffrin une autre lettre dans laquelle il parle du chevalier de la Barre, « mort avec le courage de Socrate sans aucune faiblesse et sans aucune ostentation » pour « n'avoir pas ôté [son] chapeau devant une procession de capucins, d'avoir chanté deux chansons faites il y a quatre vingt ans, et d'avoir tenu des discours impies ». Comptant associer Stanislas-Auguste à une nouvelle campagne pour la tolérance, Voltaire flatte celle dont le voyage en Pologne « doit être, en France, une grande époque pour tous ceux qui pensent »³.

Cependant ces flagorneries laissent Mme Geoffrin indifférente, alors que les traits d'une ironie anti-française manifestement désoblignent la fidèle sujette du roi Louis XV que Voltaire avait implicitement opposé au roi Stanislas-Auguste, souverain éclairé « digne d'amitié ». Dans sa lettre à celui-ci Mme Geoffrin, de passage à Vienne, s'indigne d'« une exclamation de Voltaire contre [les] Français », qu'elle avait apprise par l'un de ses nombreux correspondants à la veille de son départ de Pologne pour l'Autriche⁴. D'autre part, Mme Geoffrin fut choquée par la passion anti-cléricale et anti-religieuse du philosophe de Ferney : « Quand il a une fois quelque chose dans sa tête – écrit-elle dans

¹ Voltaire à Madame Geoffrin, 3 juillet 1766, dans *Correspondance inédite du Roi Stanislas-Auguste Poniatowski et de Madame Geoffrin (1764-1777)*, Paris, E. Plon et C^{ie}, 1875 ; toutes les lettres de Mme Geoffrin seront citées d'après cette édition.

² Madame Geoffrin à Voltaire, 25 juillet 1766.

³ Voltaire à Madame Geoffrin, 26 août 1766. Dans la même lettre Voltaire incrimine à la fois le parlement de Paris, l'Église et le catholicisme : « On a prétendu que le parlement de Paris devait donner un exemple de son zèle pour la religion dans le temps où vingt mandements d'évêques l'accusent de sacrifier la religion à sa haine contre le clergé ».

⁴ Madame Geoffrin, ayant passé deux mois à la cour de Stanislas-Auguste Poniatowski, quitta Varsovie pour Paris, le 13 septembre 1766. Sur sa route, grâce à l'amitié du prince Kaunitz qui avait été ambassadeur à Paris, elle fut invitée à Schönbrunn par l'impératrice Marie-Thérèse.

la même lettre à Stanislas-Auguste – il est hors de lui. Le jugement d'Abbeville le rendre (*sic*) fou »⁵. Quelque surprenante que puisse paraître cette vitupération - comme d'autres de cette nature⁶ - elle s'explique par une lente évolution de Mme Geoffrin : tant qu'elle avait peur de se brouiller avec les philosophes et les encyclopédistes, habitués de son salon, elle ne se livra qu'avec sa modération accoutumée à une dévotion que Marmontel appelait « clandestine ». Elle la montra de plus en plus ouvertement en prenant de l'âge pour finalement renoncer à sa vie mondaine à partir des années 1770. Sans doute, la religiosité grandissante de cette bourgeoise fidèle à l'Église et respectueuse de la monarchie française a-t-elle beaucoup pesé sur son attitude mitigée dans l'affaire des dissidents qui allait commencer en Pologne et que, de retour à Paris, elle commente dans sa correspondance avec Stanislas-Auguste Poniatowski.

Celui-ci élu roi de Pologne grâce au soutien de son ex-amante Catherine II de Russie, se proposait comme objectif de son règne la lutte contre « les trois préjugés nationaux les plus forts » : la xénophobie, l'oppression des roturiers et « l'intolérance catholique »⁷. En fait, dès 1733, les dissidents, c'est-à-dire les non-catholiques polonais, furent privés de leurs droits politiques. Pour empêcher la réforme de l'État projetée par Stanislas-Auguste, en particulier la suppression du *liberum veto*, l'armée russe encouragea, en 1767, la formation d'une confédération orthodoxe à Shuck et de son équivalent protestant à Toruń. Puis, pour élargir le groupe de ses partisans, Catherine II fit croire aux opposants du roi, nobles conservateurs et catholiques, que celui-ci allait être détrôné. Alléchés par cette perspective, ils se réunirent à Radom et la haine pour le roi étant plus forte que celle pour les dissidents, ils se déclarèrent prêts à leur faire des concessions. La Diète convoquée vers la fin de 1767 sous la tutelle de l'ambassadeur russe Repnin confirma le *liberum veto* et d'autres lois cardinales de la république nobiliaire en rétablissant l'égalité de droits pour les dissidents ; mais le roi ne fut pas destitué. Ses adversaires dupés par la Russie se rassemblèrent à Bar, en Ukraine pour former une nouvelle confédération, antimonarchique, anti-russe et anti-dissidente à la fois : elle « prétend armer [la Podolie] pour la religion catholique, contre ce qui vient d'être stipulé à la diète en faveur des dissidents » - écrit Stanislas-Auguste à Mme Geoffrin, le 9 avril 1768.

Celle-ci n'était pas sans savoir que le pape soutenait les confédérés de Bar par l'intermédiaire de ses nonces à Varsovie. Elle-même recommande Mgr Durini « en qualité de nonce » au roi de Pologne dans une lettre du 25 janvier 1767. Stanislas-Auguste note dans ses *Mémoires* que lors de la Diète qui vota l'égalité des droits pour les dissidents Durini avait fait « un discours très véhément, qui exalta tellement les esprits du très nombreux auditoire, qu'il en résulta un cri général pour demander au nonce apostolique de bénir au nom du pape l'engagement, que prenaient les assistants, de s'opposer, au péril de leur vie, à ce que demandait Repnin »⁸. Mme Geoffrin n'ignorait pas non plus l'alliance des confédérés avec la France. Celle-ci, à l'instigation du duc de Choiseul, secrétaire d'État des Affaires étrangères, qui tenait Stanislas-Auguste pour la créature de Catherine II, décida l'Empire ottoman à entrer en guerre contre la Russie. La France elle-même envoyait ses subsides en Pologne⁹, puis des hommes commandés par Charles Dumouriez. Enfin, Mme Geoffrin était sans doute au courant d'une neutralité bienveillante de l'Autriche, encouragée elle aussi par la France, neutralité qui permit d'installer un commandement unique des confédérés sur le territoire de la Hongrie. Protester

⁵ Madame Geoffrin au Roi, 24 septembre 1766. Dans la même lettre Mme Geoffrin nuance ses propos en disant : « Il est sûr qu'il [le jugement d'Abbeville] est cruel et que la réparation que le roi de Prusse aurait faite aurait suffi ». En effet Frédéric II, d'après Voltaire, « aurait condamné les délinquants à haranguer les capucins chapeau bas et à chanter des psaumes [*sic*] au lieu des chansons ordurières qu'on leur reprochait ». Cependant on peut regarder les paroles de Mme Geoffrin citées ci-dessus comme une simple prolepse, vu son opinion très défavorable sur le roi de Prusse, qui, affirme-t-elle dans une lettre à Stanislas-Auguste du 19 août 1765, « n'a aucune vertu et beaucoup de vices ».

⁶ Mme Geoffrin vitupère ainsi le zèle des admirateurs de Voltaire, qui voulaient ériger sa statue « C'est une folie et une ivresse d'une douzaine de ses fanatiques qui ont imaginé ce projet. [...] Cette statue ne peut pas être placée à l'Académie française, ce serait une offense pour ses prédécesseurs, ses contemporains et ses successeurs », Madame Geoffrin au Roi, 3 février 1771.

⁷ Le Roi à Madame Geoffrin, 6 mars 1765.

⁸ Stanislas-Auguste Poniatowski, *Mémoires*, Saint-Petersbourg, 1914, p. 577-8.

⁹ Dans une lettre à Mme Geoffrin du 2 mars 1771, Stanislas-Auguste dit à ce propos : « Les confédérés se vantent actuellement, et on me le mande de deux autres sources, que la France donne actuellement 6,000 ducats par mois, c'est-à-dire près d'un million argent de France, par an, à ces Messieurs ».

avec force et énergie contre le fanatisme catholique des confédérés signifierait donc indisposer à la fois Rome, Schönbrunn et Versailles. C'est ce que Mme Geoffrin, respectueuses de ces trois cours ne voulait pas faire, même dans sa correspondance personnelle et confidentielle avec le roi de Pologne.

Ce dernier lui parlait souvent de la difficulté dans laquelle le mettait la politique de Catherine II. Tout d'abord reconnaissant à son ex-amante de son élévation sur le trône et comptant sur la possibilité de réformer la Pologne sous le protectorat de la Russie, Stanislas-Auguste était de plus en plus déçu par l'intransigeance de l'impératrice en matière de dissidents. Autant il luttait pour la tolérance et pour la liberté religieuse, autant il s'opposait à la présence des non-catholiques à la Diète. Car ainsi la Prusse et la Russie pouvaient exercer une pression constante sur la Pologne. Dans une lettre à Mme Geoffrin du 10 décembre 1766 Stanislas-Auguste résume la situation de la façon suivante :

Dans l'affaire des dissidents, l'impératrice a demandé trop et la diète a trop refusé. [...] j'ai écrit à l'Impératrice que je ne pouvais pas acquiescer à tout ce qu'elle demandait pour les dissidents, et qui n'allait pas à moins qu'à les admettre à la législation ou du moins aux magistratures. Me charger de cela eût été me faire passer aux yeux de ma nation pour traître à la religion et à l'État.¹⁰

Madame Geoffrin, dont l'opinion sur l'impératrice de Russie se modelait sur celle du roi de Pologne, était bien informée d'un désaccord croissant entre les deux souverains. Marmontel, sondé à ce propos par Voltaire, lui donne des éclaircissements :

Mme Geoffrin depuis son retour ne parle point de la Pologne et paroît fâchée qu'on lui en parle. [...] Elle m'a dit [...] depuis qu'il n'y avoit rien de plus malheureux au monde qu'un Roi qui n'étoit pas roi, et qu'il n'y avoit plus aucune intelligence entre le roi de Pol. et L'impératrice de Russie.¹¹

Les confédérés de Bar, mal organisés et mal armés, cherchaient à combattre l'un et l'autre. Ils pillaient régulièrement le domaine de la couronne, menaçaient de destituer, voire de tuer leur roi : « le vertige du fanatisme – prononce celui-ci à Mme Geoffrin le 7 octobre 1769 – a déjà produit ici aussi des conspirateurs qui ont juré ma mort ». Malgré tout, le roi, conscient des mobiles patriotiques de la masse des insurgés, essayait de négocier avec eux. À cet effet il envoya à Bar le palatin Andrzej Mokronowski. Il explique ainsi à Mme Geoffrin les motifs politiques de sa conduite :

Toutes les fois que les Russes font des prisonniers sur les confédérés, je m'emploie à obtenir leur liberté, ou du moins l'adoucissement de leur sort. Les Russes ont beau me dire : « Vous parlez pour ceux qui veulent vous détrôner. » Je réponds : « A mon égard, ils pêchent par ignorance, mais leurs motifs, du moins pour la plupart ont le patriotisme et l'indépendance nationale pour objet ; ils sont Polonais, donc je dois tâcher de les secourir comme je fais. »¹²

Mme Geoffrin ne cachait guère son scepticisme sur l'efficacité de cette médiation : « Mokronowski y fera le bien qu'on pourra y faire ; mais c'est à la Boussole [Catherine II] à frapper les grands coups »¹³. Elle connaissait le cruel dilemme dans lequel était enfermé le roi de Pologne qui devait faire face d'une part à l'attitude intraitable de Catherine II, d'autre part à l'aveuglement des confédérés de Bar, conservateurs, intolérants, mais à leur manière patriotes. Mme Geoffrin devinait aussi que la politique que Stanislas-Auguste menait à l'égard des confédérés se solderait par un fiasco : le 9 avril 1770 ils proclamèrent la destitution du roi, et le 3 novembre 1771 ils tentèrent de l'enlever¹⁴.

Mme Geoffrin attribuait l'échec de la politique de Stanislas-Auguste Poniatowski à une extrême faiblesse de son pouvoir : « Que voulez-vous que fasse un Roi sans argent, sans troupes ; pas une ville fortifiée, et pas de lois ? Il ne peut ni défendre son pays, ni gouverner son peuple »¹⁵. Tout

¹⁰ Le Roi à Madame Geoffrin, 10 décembre 1766.

¹¹ Marmontel à Voltaire, 8 mars 1767 (D 14 024), in *Œuvres complètes de Voltaire*, Geneva Banbury, Oxford 1968 -

¹² Le Roi à Madame Geoffrin, 3 mars 1770.

¹³ Madame Geoffrin au Roi, 2 mai 1768.

¹⁴ Le roi de Pologne fut victime d'un attentat le 3 novembre 1771. Il fut seulement blessé, et encore par hasard selon les historiens : il s'agissait seulement de le déposer, et pour cela de l'enlever.

¹⁵ Madame Geoffrin au Roi, 20 novembre 1776.

comme la plupart des philosophes du XVIII^e siècle¹⁶, elle mettait en cause les institutions de la république nobiliaire et la « liberté dorée » à laquelle la noblesse tenait plus que tout : « je ne crois pas – écrivait-elle à Stanislas-Auguste après le premier partage de la Pologne – qu’il ait rien de pis que vos constitutions. La royauté est un fantôme, et la liberté en est un autre »¹⁷. À l’en croire, Mme Geoffrin, elle ne s’illusionnait guère sur l’issue des affaires polonaises, et cela dès son séjour à Varsovie :

J’ai vu, pendant les deux mois que j’ai été à Varsovie, le germe de tout ce qui est éclo. Je crois l’avoir laissé entrevoir à Votre Majesté, mais je ne voulais pas le lui montrer trop clairement, parce que j’y voyais peu de remède, et que je ne voulais pas lui ôter l’espérance qui le soutenait.¹⁸

Vu l’impuissance du roi et « l’injustice, la folie et l’indignité des Polonais »¹⁹, Mme Geoffrin lui suggérait deux solutions. La première, la plus simple, consistait à « remettre à l’Impératrice son fatal présent, et d’aller vivre en Angleterre comme un particulier »²⁰. S’il ne voulait pas abdiquer sa couronne, Stanislas-Auguste devait mater les confédérés de Bar et toute opposition avec l’appui de la « Boussole » et des troupes russes. La deuxième suggestion de Mme Geoffrin semble incompatible avec sa connaissance de la politique de la Russie à l’égard de la Pologne ; mais consciente du machiavélisme de Catherine II²¹, Mme Geoffrin rendait responsables de leur sort les Polonais eux-mêmes et ne cherchait qu’à sauver son « fils » : « Un peuple si insensible est fait pour être subjugué ; aussi je ne m’intéresse plus qu’au malheur personnel de Votre Majesté et des personnes qui lui sont chères »²².

Après tout, en déterminant Stanislas-Auguste à s’en remettre à Catherine II, Mme Geoffrin n’envisageait pas, comme Voltaire et la plupart des philosophes, d’« écraser l’infâme ». Ni sa religiosité, ni son amitié pour la très catholique Marie Thérèse²³ alliée dans l’affaire des dissidents avec la France et le Saint-Siège, ni enfin sa compréhension de la réticence de Stanislas-Auguste à condamner les confédérés ne pouvaient la décider à dénoncer le fanatisme des Polonais. Il est significatif que dans sa correspondance elle ne les qualifie pas une seule fois de fanatiques. À ses yeux

¹⁶ Parmi les philosophes qui dénoncèrent la république nobiliaire figurent Montesquieu, Voltaire, Diderot, Grimm. L’un des rares apologistes de cette république fut Jean-Jacques Rousseau, auteur des *Considérations sur le gouvernement de la Pologne et sur la réformation projetée*, ouvrage inspiré, entre autres, de *Du gouvernement et des lois de Pologne* de Mably et écrit à la demande du comte Wielhorski, représentant des confédérés de Bar à Paris. Il est question de ce dernier dans la correspondance de Mme Geoffrin avec Stanislas-Auguste. Le 20 novembre 1776 elle lui écrit : « Ma porte est fermée à tous ceux qui voudraient s’en plaindre. Wielhorski vient de faire un livre qu’il envoie à tous les ministres étrangers dont pas un ne l’a lu et tous sont bien résolus de ne le pas lire ». Le livre intitulé *Essai sur le rétablissement de l’ancienne forme de gouvernement de Pologne suivant la constitution primitive de la République*, publié à Londres, en 1775, exalte les anciennes lois et institutions de la démocratie nobiliaire.

¹⁷ Madame Geoffrin au Roi, 22 mai 1775.

¹⁸ Madame Geoffrin au Roi, 2 mai 1773.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Madame Geoffrin au Roi, 1^{er} juillet 1773. Dans sa correspondance Mme Geoffrin évoque à plusieurs reprises l’idée de l’abdication de Stanislas-Auguste. À quoi celui-ci répondait constamment, comme dans cette lettre du 1^{er} août 1767 : « Je ne quitte pas la mienne [place] parce qu’il est de mon devoir de ne quitter le gouvernail qu’avec la vie, tel pénible et tel amer que soit cet emploi. »

²¹ Dans une lettre au roi de Pologne du 26 mars 1770, Mme Geoffrin affirme : « La loi imposée de ne vous procurer aucun secours étranger et de ne vous permettre pas la plus petite alliance, était bien un moyen sûr d’être seule la maîtresse de votre sort et de vous en faire un bien malheureux ! Elle [Catherine II] a rempli ses vues ».

²² Madame Geoffrin au Roi, 11 novembre 1774. Mme Geoffrin rendait coupables les Polonais en bloc, mais elle incriminait tout particulièrement l’entourage de Stanislas-Auguste. Dans une lettre du 27 octobre 1771 elle dit, par exemple : « ... l’ingratitude de l’évêque de Warmie [Ignacy Krasicki] est aussi effroyable que celle d’Ogiński [...] l’ingratitude est un vice bien commun en Pologne ».

²³ Le 25 septembre 1766, Madame Geoffrin écrit de Vienne : « J’ai vu l’Impératrice ; elle m’a reçu avec une bonté incroyable ; [...] j’ai beaucoup parlé de Votre Majesté avec ce sentiment qui m’est nécessaire pour vivre. Elle a la plus belle main du monde ainsi que Votre Majesté ; je l’ai tenue pendant toute la visite, et je l’ai baisée et rebaisée presque autant de fois, pendant une heure, que j’ai baisé celle de Votre Majesté pendant mon séjour à votre Cour ».

ils pêchaient avant tout par leur désobéissance au roi²⁴. Ce n'était que la force qui pouvait les redresser. Et puisque le roi en était dépourvu, c'était à l'impératrice d'en user. Abstraction faite du caractère par trop réducteur du raisonnement de Mme Geoffrin, il montre bien qu'au grand désenchantement des philosophes, elle ne pouvait et ne voulait assumer le rôle d'avocate des dissidents et d'ambassadrice de la tolérance religieuse ni pendant ni après son séjour en Pologne.

²⁴ Mme Geoffrin oppose ainsi les Polonais aux Français dans une lettre à Stanislas-Auguste du 27 juin 1774 : « Il est vrai que les Parisiens sont ce que l'on sait, mais ce qu'ils aiment le mieux, c'est d'aimer leur Roi. Les Polonais ne sont pas de même ; il ne tenait qu'à eux d'être heureux et de vous le rendre, ils ont bien pris la marche contraire ».

INDEX DES NOMS PROPRES

Calas, la famille, 1
Catherine II, la Grande, 2, 3, 4
Diderot, Denis, 4
Dumouriez, Charles François Du Périer, 2
Frédéric II, le Grand, 2
Geoffrin, Marie-Thérèse Rodet, Mme, 1, 2, 3, 4, 5
Grimm, baron Frédéric Melchior von, 4
Choiseul, Étienne-Françoise, comte de Stainville, puis duc de, 2
Durini, Angelo Mario, 2
Kaunitz, Wenzel Anton, comte de Rietberg, prince de, 1
Krasicki, Ignacy, 4
Louis XV, 1
La Barre, Jean-François Lefèvre, chevalier, 1
Mably, abbé Gabriel Bonnot de, 4
Marie-Thérèse, 1, 4
Marmontel, Jean-François, 1, 3
Mokronowski, Andrzej, 3
Montesquieu, Charles de Secondat, baron, 4
Ogiński, M. K., 3
Repnin, prince Nicolai Vasilievitch, 2
Rousseau, Jean-Jacques, 4
Sirven, la famille, 1
Socrate, 1
Stanislas-Auguste Poniatowski, 1, 2, 3 4, 5
Voltaire (François Marie Arouet, dit), 1, 2, 3, 4
Wielhorski, Michał, 4